

Taille des haies Pensez-y !



L'automne est la période idéale pour entretenir vos haies et arbustes. Un bon taillage permet de garder la végétation en forme, mais aussi de préserver la sécurité et la visibilité le long des routes et trottoirs. Merci à chacun de veiller à l'entretien de ses abords : un geste simple qui contribue au cadre de vie et à la sécurité de tous.

NIDS DE FRELONS : OUVREZ L'ŒIL CET AUTOMNE

Avec l'automne et la chute des feuilles, les nids de frelons deviennent plus visibles. Généralement installés en haut des arbres, leur taille permet souvent de les repérer de loin. Cet automne, restez attentifs : si vous en apercevez un, merci de le signaler à la mairie.



AGRICULTURE

La DNCB qu'est-ce que c'est ?

Cet été, le territoire savoyard a été touché par une épidémie de DNCB.

La Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine, est une maladie qui touche les bovins uniquement (vaches, zébus et buffles d'eau), elle est présente sur le territoire africain depuis de très nombreuses années. Elle n'est pas transmissible à l'homme ni par contact avec l'animal ni par l'alimentation.

Elle est arrivée en Italie puis en Savoie fin juin, elle se caractérise par des nodules qui apparaissent sur le corps de l'animal, accompagnés d'une forte fièvre, et d'un abattement général de l'animal. La maladie est hautement contagieuse et se transmet très rapidement au sein d'un même lot conta-

miné. Le temps d'incubation varie de 4 à 40 jours.

Elle se transmet par les taons et les mouches piqueuses (les stomoxes). La maladie est classée en catégorie A dans la réglementation européenne, ainsi dès qu'un animal est malade, l'abattage total du troupeau est imposé.

Pour permettre d'éradiquer cette maladie, un vaccin existe. Une grande campagne de vaccination a eu lieu grâce à la mobilisation des vétérinaires et des éleveurs du secteur ainsi que des vétérinaires d'autres départements qui sont venus en renfort pour permettre de boucler rapidement la vaccination.



A. BAUD

INFORMATION SANTÉ

Vigilance Chikungunya



Deux cas de Chikungunya ont été confirmés à Saint-Ours. Dès le signalement, des mesures ont été prises par la mairie et l'Agence Régionale de Santé, notamment plusieurs opérations de démoustication sur la zone concernée.

Chacun peut agir pour éviter la prolifération du moustique tigre, vecteur de la maladie :

- Videz régulièrement soucoupes, arrosoirs et tout récipient contenant de l'eau.
- Couvrez les récupérateurs d'eau et entretenez gouttières et jardins.
- Protégez-vous des piqûres (répulsifs, vêtements couvrants).

Ces mesures simples contribuent à limiter les risques pour l'ensemble du village. Restons vigilants et solidaires !

ÉDUCATION

La Rentrée à l'école

La rentrée s'est bien passée avec un effectif d'élèves stable par rapport à l'an dernier.

Cette année c'est Isis qui assure la direction de l'école. Hélène est en arrêt maladie, et nous lui souhaitons un prompt rétablissement !

Le personnel communal est aussi stable, seule Enora qui assurait le service de la cantine est partie en formation. Elle est remplacée par Frédérique Gonthier qui habite Bassa .

Isabelle, Pascale et Valérie ont suivi début septembre une formation sur la gestion des enfants difficiles. En complément, début juillet tout le personnel a suivi une initiation aux premiers secours. Nous leur souhaitons à toutes une belle



année scolaire, et un grand merci à tous les bénévoles qui viennent prêter main-forte à la cantine et à la garderie en cas d'absence du personnel.

Garderie : Deux années de gestion municipale

Depuis septembre 2023, la commune a repris en direct la gestion des services périscolaires (garderie, accueil avant et après l'école). Ces services étaient auparavant organisés par une association dédiée. À l'issue de la deuxième année de gestion communale, un premier bilan financier a été dressé pour l'année scolaire 2024/2025. Il présente de façon transparente les recettes et les dépenses pour la garderie et la cantine.

Dépenses		Recettes	
Salaires personnel dont ATSEM	75 678,39€ 25 500€	Garderie	36 047,42€
LEZTROY - facturation	49 335,20€	Cantine	49 826,56€
TOTAL	125 033,59€		85 874,01€
TOTAL DU SERVICE			-39 159,58€
		Total hors ATSEM	-13 659,58

Le bilan financier pour l'année scolaire 2024-25

Le Centre de Loisirs

Du 7 juillet au 25 juillet, il y avait encore des enfants à l'école ! La commune, en partenariat avec le service jeunesse d'Entrelacs, a organisé un CLSH (centre de loisirs sans hébergement) pour les enfants de Saint-Ours. Pendant trois semaines, vingt enfants ont pu s'amuser dans les locaux où ils ont l'habitude de travailler. Chaque semaine, une sortie au lac était proposée, et le reste du temps, deux animatrices ont organisé jeux, activités sportives, temps de lecture et ateliers variés. Enora s'occupait du service à la cantine. Les deux animatrices ont été très satisfaites de travailler dans ce cadre agréable et avec des enfants calmes. Elles nous ont dit à l'année prochaine !

la voix des assos

Les amis du village

Repas dansant des Jeunes de Saint-Ours
Les jeunes vous donnent rendez-vous samedi 18 octobre dès 20h à la salle des fêtes pour savourer leur traditionnelle Croziflette dans une ambiance conviviale. La soirée se poursuit sur la piste avec DJ et buvette jusqu'à 2h !
15€ adultes / 7€ enfants (-12 ans). Infos et réservations auprès des jeunes ou au 07 68 58 26 92.

Club des Aînés

Voici des nouvelles des Aînés.
Nous vous attendons nombreux à notre vente de boudins le samedi 25 octobre. Puis au marché de Noël le 14 Décembre . Nous sommes invités une fois par mois à partager le repas des enfants à la cantine, les membres du club sont informés par mail, pour les autres s'informer en mairie. Vous pouvez également adhérer à l'association "Lire et Faire Lire" pour lire des histoires aux enfants de la garderie, se renseigner directement à l'école. Bel automne à tous !

Sou des écoles

Le Sou des écoles vous donne rendez-vous le 22 novembre pour son incontournable vente annuelle de nems ! Préparés avec soin par les parents d'élèves, ces délicieux mets sont l'occasion parfaite de soutenir nos actions en faveur des enfants de l'école tout en régaland toute la famille. Merci de votre fidélité et à très bientôt !

D'une pierre à l'autre

Début septembre, quelques membres de l'association se sont donnés rendez-vous pour nettoyer le chemin du vieux pont de La Forêt. Si vous êtes intéressés pour participer à la remise en état des chemins du village, n'hésitez pas à nous rejoindre. **Pour tous renseignements, contactez Josette Arséguel au 06 74 38 48 83.** Début octobre, nous devrions commencer la construction du four à pain communal.





**OUVERTURE
DE LA MAIRIE**

**Le secrétariat
est ouvert**

- **le lundi** de 16 h à 19 h.
- **le mercredi** de 9 h à 11 h et le vendredi de 13 h 30 à 16 h.
- **La permanence des élus a lieu le lundi de 18 h à 19 h 30.**

Agenda

Samedi 18 octobre

Repas dansant des jeunes de St Ours - à partir de 20h à la salle des fêtes

Samedi 25 octobre

Vente de boudins organisée par le Club des Aînés

Samedi 22 novembre

Vente de nems du Sou des Ecoles

Dimanche 14 décembre

Marché de Noël

RENCONTRE D'AUTOMNE

LA COMMUNE VOUS PROPOSE UNE RENCONTRE D'AUTOMNE LE SAMEDI 11 OCTOBRE.



A. BAUD

• **De 16h à 19h :** Forum des associations. Venez à la rencontre des associations qui font vivre notre village : *Les Amis du Village, Ours en Plus, le Sou des Écoles, D'une Pierre à l'Autre, le Club des Aînés, Le Comité des Fêtes, L'amicale des Sapeurs Pompiers*, ainsi qu'un atelier lecture animé par l'association *Lire et Faire Lire*.

• **Dès 19h :** Apéritif convivial offert à tous, pour se retrouver et partager le verre de l'amitié.

Bénévoles du comité, agriculteurs de la commune, habitants de Saint-Ours : nous vous attendons nombreux pour partager ce moment de rencontre et de convivialité !

Valorisation des déchets

Des broyeurs à branches disponibles à partir du mois d'octobre



À partir du 9 octobre, des broyeurs à branches seront mis à disposition. Ce service, proposé par Grand Lac, permet de traiter les végétaux issus des tailles d'arbres et arbustes, en particulier les branches de gros diamètre.

Pourquoi utiliser le broyat ?

- Il fertilise naturellement le sol
- Il limite l'arrosage et l'entretien
- Il réduit les allers-retours en déchetterie
- Il est idéal comme paillage au pied des haies, arbustes et massifs

Infos pratiques :

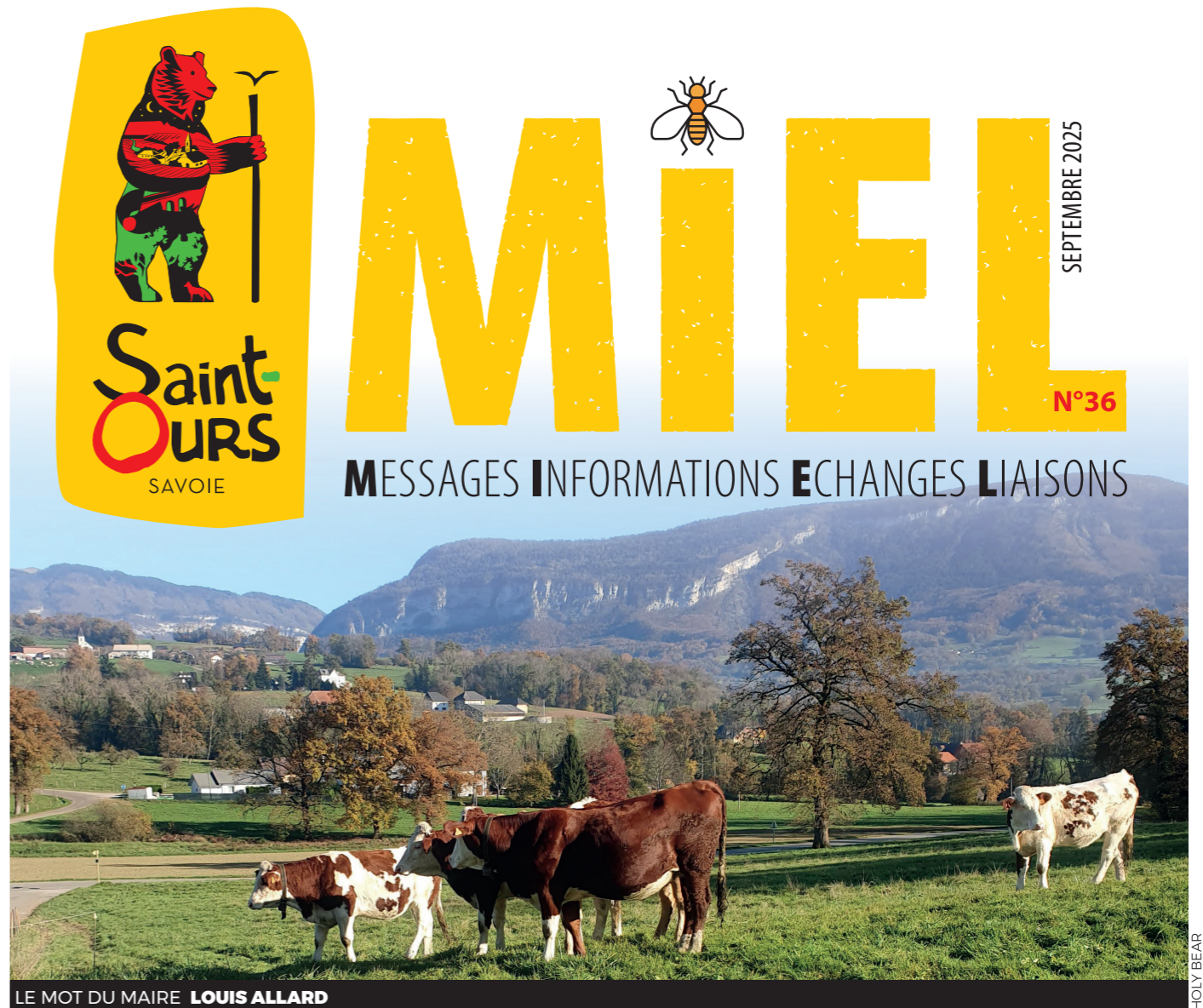
Le prêt de broyeurs est soumis à conditions.

Renseignements et modalités auprès du secrétariat de mairie ou du service Valorisation des déchets de Grand Lac au 04 79 61 74 75

Planning disponible sur www.saintours-savoie.fr



Mairie de Saint-Ours,
589 route du Chef- Lieu
Tél. : 04 79 54 91 87
mairie@saintours-savoie.fr



Passons un bel automne

L'automne arrive, et la nature qui a souffert des journées de canicule pendant l'été nous délivre ses nouvelles couleurs. Un été avec une ambiance bien spéciale dans nos communes agricoles. Plusieurs troupeaux voisins ont été touchés par la dermatose nodulaire contagieuse. Les éleveurs ont vécu des semaines de stress jusqu'à ce que le vaccin immunise leur troupeau. Pour éviter d'amplifier une éventuelle transmission de la maladie par des mouches piqueuses venues d'ailleurs, la Randonnée de la Fromagerie et la Fête de la Batteuse ont été annulées.

Après la maladie des animaux réglée pour le moment, une nouvelle maladie qui concerne les humains est arrivée en Savoie et plus précisément dans notre commune : c'est le chikungunya.

Comme il est expliqué plus loin, c'est une maladie transmise par le moustique tigre qui est arrivé chez nous depuis quelques années. C'est l'ARS qui gère cette maladie. Il faudra que la Commune réfléchisse à la démoustication sur l'ensemble de son territoire.

C'est le dernier MIEL où le conseil municipal peut s'exprimer librement avant les élections municipales de mars 2026. Le conseil s'est installé le 31 mai 2020, en pleine période COVID, tout allait encore plus doucement que d'habitude. Le conseil a étudié tout de suite la construction du city stade qui a été adopté, aussitôt terminé, par les jeunes. Ensuite, nous avons sécurisé le carrefour de Vingerel.

En même temps, nous avons entretenu les routes en faisant quelques tronçons en enrobé et depuis le début du mandat, on étudiait la rénovation thermique

et énergétique de l'école. Les travaux ont été rondement menés en 2024 et ont amené de bons résultats.

L'éclairage public qui dans certains hameaux était installé depuis plus de quarante ans a été entièrement rénové. L'extinction de l'éclairage de 22 heures à 6 heures 30 a été généralisée, une démarche commencée dès 2012, bien avant qu'elle ne devienne courante. Tous ces investissements se font grâce à l'aide de l'Etat, de la Région, du Département, de Grand Lac et bien sûr de nos impôts fonciers. Grâce à l'énergie de nos élus et agents, de nos associations et de nombreux bénévoles, la commune continue de bien vivre ensemble.

Prenons soin les uns des autres et passons un bel automne.



Suivez toute l'information de la commune sur Panneau Pocket !